



# Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

## Les options au collège et au lycée général et technologique

Public et privé  
Année scolaire 2013-2014

numéro 05-14  
février 2014



Ce document est édité par :



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Auteur**

Christophe RAFRAF

Secrétariat :

Marie-José TEIXEIRA

**Division Statistique et Evaluation**

Tél. : 04 73 99 32 71

Fax : 04 73 99 32 78

[dse@ac-clermont.fr](mailto:dse@ac-clermont.fr)

Consultation en ligne :

Grand public

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

Depuis un site académique

<http://statpro.ac-clermont.fr>



# Les options au collège et au lycée général et technologique

## Source des données

Les données sont extraites de la Base Elèves Académique, de l'année scolaire 2013-2014. Les élèves sont ceux des classes de sixième à troisième et les lycéens des classes de seconde, première et terminale générale et technologique, du public comme du privé.

## Définition

Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires ou des enseignements facultatifs.

Dans ce document, les langues vivantes, lorsqu'elles sont une option obligatoire dans le programme d'enseignement, n'ont pas été prises en compte. Les langues vivantes ont été analysées dans la note statistique «Les langues vivantes».

La section consacrée au collège ne comporte que des options facultatives alors que celle relative au lycée général et technologique contient à la fois des options obligatoires et facultatives.

La voie professionnelle ne figure pas dans ce document ; il n'est pas possible d'effectuer une analyse statistique sur les rares enseignements optionnels proposés dans des séries aussi diverses que variées.

## Table des matières

<b>1 Les options facultatives au collège</b> .....	2
1.1 Les différentes options proposées au collège .....	2
1.2 Selon la classe, la part de collégiens suivant au moins un enseignement facultatif varie entre 6 et 39 % .....	2
1.3 Au collège, le latin fait des émules .....	3
<b>2 Les options au lycée général et technologique</b> .....	3
2.1 Les options de seconde générale et technologique .....	3
2.1.1 Les enseignements d'exploration .....	3
2.1.2 Les options facultatives en seconde .....	6
2.2 Les options en première générale et technologique .....	6
2.2.1 Un élève sur trois de première générale choisit au moins une option facultative .....	7
2.2.2 En première technologique, les options facultatives sont peu suivies .....	7
2.3 Les options en terminale générale et technologique .....	8
2.3.1 Les options obligatoires en terminale générale .....	8
2.3.2 En terminale générale, 44 % des élèves suivent au moins un enseignement facultatif .....	8
2.3.3 Les enseignements facultatifs en terminale technologique .....	9

## 1 Les options facultatives au collège

### 1.1 Les différentes options proposées au collège

Les options au collège ont été regroupées en différentes catégories :

- latin (proposé à partir de la classe de cinquième) ;
- grec ancien (proposé en classe de troisième et exceptionnellement dès la quatrième) ;
- sport, cet enseignement «sport» dénombre les élèves des sections sportives, mais également les élèves des autres formations suivant une option sport ;
- découverte professionnelle 3 heures (en classe de troisième),
- arts (atelier artistique, arts appliqués) ;
- musique, cet enseignement est dispensé dans les classes à horaires aménagés du domaine «musique» ;
- danse, cet enseignement est dispensé dans les classes à horaires aménagés du domaine «danse» ;
- autres, regroupant les options diverses langues régionales, langue des signes, jeunes sapeurs-pompiers, expression visuelle et production.

### 1.2 Selon la classe, la part de collégiens suivant au moins un enseignement facultatif varie entre 6 et 39 %

L'offre d'option facultative croît tout au long de la scolarité du collège.

Ainsi si en sixième seulement 6 % des élèves optent pour un enseignement facultatif, ils sont 26 % en cinquième, 24 % en quatrième et 39 % en troisième.

Répartition du nombre d'options facultatives par classe, année scolaire 2013-2014

Nombre d'options	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
0	13 957	11 035	11 445	9 020
1	779	3 685	3 471	5 350
2	56	165	108	352
3	1	4	1	7
Total	14 793	14 889	15 025	14 729

Source : base élèves académique

### 1.3 Au collège, le latin fait des émules

A partir de la cinquième, les élèves choisissant une option optent fréquemment pour le latin. Ainsi en cinquième ce sont 21 % des élèves qui découvriront cette langue morte, en quatrième 19 % des élèves l'ont choisi comme option, en troisième ils sont 16 %.

Options facultatives choisies au collège, année scolaire 2013-2014

Niveau	Nombre d'élèves	Latin	Grec ancien	Découverte professionnelle	Sport	Langue des signes	Art	Autres
Sixième	14 793				701	10	42	141
Cinquième	14 889	3 071			756	9	80	111
Quatrième	15 025	2 843	14		624	19	69	121
Troisième	14 729	2 415	529	2 567	424	10	10	120

Source : base élèves académique

## 2 Les options au lycée général et technologique

### 2.1 Les options de seconde générale et technologique

#### 2.1.1 Les enseignements d'exploration

Depuis la rentrée 2010, deux enseignements d'exploration (à titre dérogatoire un seul ou trois) sont obligatoires en classe de seconde. Les élèves choisissant les enseignements d'exploration «création et culture design» ou «éducation physique et sportive» d'autre part, peuvent se contenter d'un unique enseignement d'exploration.

Les lycéens doivent suivre un des deux enseignements d'exploration d'économie :

- sciences économiques et sociales (SES)
- principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)

Le second enseignement d'exploration peut être un de ces enseignements d'économie, s'il n'a pas déjà été pris, ou l'un des suivants :

- littérature et société ;
- arts (regroupement de arts du son, arts visuels, arts du spectacle et création et culture design) ;
- langue vivante 3 ;
- langues anciennes (latin ou grec) ;
- méthodes et pratiques scientifiques (MPS) ;
- sciences de l'ingénieur ;
- sciences et laboratoire ;
- biotechnologies ;
- santé et social ;
- création et innovation technologiques ;
- éducation physique et sportive.

## Huit élèves sur dix suivent l'enseignement « sciences économiques et sociales »

A la rentrée 2013, les 9 009 élèves de seconde suivent 18062 enseignements d'exploration. Les élèves de la seconde technologique « hôtellerie » n'ayant pas d'enseignement d'exploration ne sont pas comptabilisés.

Répartition des enseignements d'exploration en seconde générale et technologique, année scolaire 2013-2014

Enseignements d'exploration	Nombre d'élèves suivant l'enseignement	Proportion d'élèves suivant l'enseignement
Sciences économiques et sociales	7 348	81,6
Méthodes et pratique scientifique	2 900	32,2
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 889	21,0
Littérature et société	1 230	13,7
Art	1 016	11,3
Sciences et laboratoire	835	9,3
Initiation aux sciences de l'ingénieur	725	8,0
Santé et social	613	6,8
LV3	445	4,9
Création et innovation technologiques	429	4,8
Biotechnologiques	355	3,9
Education physique et sportive	155	1,7
Latin	106	1,2
Grec	16	0,2

Source : base élèves académique

En retenant la démarche proposée par le ministère de l'Education Nationale (Repères et références statistiques – édition 2013), les enseignements d'exploration peuvent être classés en quatre grands profils :

- économie-gestion (apprentissage simultané des deux enseignements d'économie, SES d'une part et PFEG d'autre part) ;
- lettres, langues, arts ;
- scientifique ou technologique ;
- EPS de détermination.



Age et genre des élèves selon les enseignements d'exploration choisis,  
année scolaire 2013-2014

Profil	Effectif	Part des filles	Part des élèves en retard
<b>Economie et gestion</b>	970	68,9	25,6
<b>Lettres-langues-arts</b>	2813	71,5	17,7
<i>avec SES</i>	2365	72,6	16,8
<i>avec PFEG</i>	345	66,1	22,9
<i>enseignements suivis</i>			
Art	1016	74,2	20,7
LV3	445	66,7	17,3
Latin/GREC	122	63,1	4,1
Littérature et société	1230	71,9	16,7
<b>Scientifique ou technologique</b>	5071	43,1	12,1
<i>avec SES</i>	4090	45,1	11,5
<i>avec PFEG</i>	981	34,6	14,9
<i>enseignements suivis</i>			
Biotechnologies	355	70,4	22,8
Création et innovation technologiques	429	9,3	17,9
Initiation aux sciences de l'ingénieur	725	8,3	12,1
Méthodes et pratiques scientifiques	2900	48,6	10,0
Sciences et laboratoire	835	52,8	10,9
<b>EPS</b>	155	29,7	9,7
<b>Ensemble</b>	<b>9009</b>	<b>54,5</b>	<b>15,3</b>

Source : base élèves académique

Selon le genre et le retard scolaire, les élèves ne choisissent pas les mêmes enseignements d'exploration.

Ainsi certains enseignements sont très féminisés, comme les arts suivis trois fois sur quatre par des filles. A l'inverse, l'EPS est un enseignement d'exploration très masculin puisque sept fois sur dix l'élève est un garçon. Les langues anciennes attirent peu les élèves en retard scolaire, ainsi 95.9 % des élèves choisissant cette option, sont à l'heure ou en avance. Par contre, les élèves de biotechnologie sont près de 23 % à être en retard.

En terme de profil, les élèves du profil économie et gestion sont 25 % à être en retard, mais seulement 12 % pour les profils scientifiques, alors qu'en seconde 15.3 % des élèves présentent un retard scolaire.

## 2.1.2 Les options facultatives en seconde

Un élève sur cinq de seconde suit au moins un enseignement facultatif. Les langues anciennes sont, avec les options du domaine «arts» et «sport» les plus fréquemment choisies.

Répartition des options facultatives en seconde générale et technologique  
année scolaire 2013-2014

Options facultatives	% des élèves ayant choisi cet enseignement
Langue vivante 3	199
Art	847
Grec ancien	100
Langue des signes	25
Latin	392
Méthodes & pratiques scientifiques	13
Pratiques professionnelles	15
Sport	442

Source : base élèves académique

## 2.2 Les options en première générale et technologique

A la rentrée 2013, la répartition entre les différentes séries de première s'établit de la manière suivante :

Répartition en % des effectifs de première générale et technologique

Niveau	Répartition en %
1ERE S	38,2
1ERE ES	21,9
1ERE L	13,8
1ERE STG	10,4
1ERE STI2D	6,1
1ERE ST2S	5,8
1ERE STL	1,7
1ERE STD2A	1,2
1ERE HOTELLERIE	0,9

Seuls les élèves de la série littéraire doivent suivre, en plus des langues vivantes, une option obligatoire.

Les élèves de première littéraire privilégient l'option apprentissage renforcé d'une langue vivante. Le choix d'une langue ancienne comme enseignement obligatoire est, à ce niveau d'études, peu fréquent. Le domaine « arts » regroupe arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique.

Option obligatoire en 1ère L, année scolaire 2013-2014

Enseignement obligatoire	Proportion (en %) d'élèves ayant choisi cet enseignement
Langue vivante renforcée	48,0
Art	22,7
Mathématiques	20,1
Langue vivante 3	6,7
Latin	1,5
Grec ancien	1,0

Source : base élèves académique

### 2.2.1 Un élève sur trois de première générale choisit au moins une option facultative

Les options du domaine «arts» sont le plus fréquemment choisies dans toutes les séries, elles sont les préférées des littéraires où un élève sur quatre suit cet enseignement. Les langues anciennes sont plus souvent étudiées par les scientifiques que par les littéraires. Ces derniers choisissent le plus d'options.

Options facultatives selon la série de première générale, année scolaire 2013-2014

Option facultative	% d'élèves de la série ayant opté pour cette option		
	1ERE ES	1ERE L	1ERE S
Art	12,3	24,0	10,7
Grec ancien	0,6	2,3	2,6
Langue des signes	0,1	0,3	0,1
Langue vivante 3	5,8	4,9	4,4
Latin	3,5	6,3	7,0
Sport	8,2	2,1	9,1

Source : base élèves académique

### 2.2.2 En première technologique, les options facultatives sont peu suivies

Options facultatives	% d'élèves de la série ayant opté pour cet enseignement				
	1ERE ST2S-SMS DOMAINES DES SERVICES	1ERE STD2A SC& TEC.DESIGN-ARTS APPLIQ	1ERE STI2D SC& TEC.DEV.DURABLE	1ERE STL DOMAINES DE LA PRODUCTION	1ERE STMG-STT DOMAINES DES SERVICES
Art	1,9	21,9	2,2	1,4	11,4
Sport	5,3	0,0	6,7	1,4	13,8

Source : base élèves académique

Des options facultatives sont proposées dans les premières technologiques, mais elles sont moins suivies que dans les séries générales.

## 2.3 Les options en terminale générale et technologique

### 2.3.1 Les options obligatoires en terminale générale

Les options obligatoires, appelées aussi enseignements de spécialité, permettent d'approfondir une matière importante de la série.

En terminale ES, l'intitulé sciences économiques et sociales regroupe les enseignements de :

- sciences sociales et politique (63,6 %),
- d'économie approfondie (31,9 %),
- droit enjeux du monde contemporain (5,5 %).

Enseignement de spécialité selon la série en terminale générale, année scolaire 2013-2014,

Série	Enseignement de spécialité	% des élèves ayant choisi cet enseignement
TERMINALE ES	Mathématiques	45,9
	Sciences économiques et sociales	54,1
TERMINALE L	Art	22,3
	Grec spécialité	0,3
	Langue vivante 3	7,6
	Langue vivante renforcée	48,7
	Latin spécialité	0,9
	Mathématiques	15,5
	Sciences économiques et sociales	4,7
TERMINALE S	Informatique	6,8
	Mathématiques	17,0
	Physique-chimie	26,3
	Sciences de la vie et de la terre	38,9

Source : base élèves académique

### 2.3.2 En terminale générale, 44 % des élèves suivent au moins un enseignement facultatif

La proportion d'élèves de terminale générale ayant opté pour un enseignement facultatif est supérieure à celle constatée en première générale.

Le choix et le poids des enseignements facultatifs diffèrent fortement suivant les séries.

Option facultative	% d'élèves de la série ayant opté pour cette option		
	TERMINALE ES	TERMINALE L	TERMINALE S
Art	11,1	30,0	10,8
Grec ancien	0,8	1,9	2,3
Histoire-géo	0,0	0,0	26,2
Informatique	0,0	0,0	1,8
Langue des signes	0,3	0,2	0,2
Langue vivante 3	6,6	4,0	3,1
Latin	3,7	3,9	6,4
Mathématiques	0,0	0,0	2,8
Physique-chimie	0,0	0,0	2,8
Sport	9,2	2,0	7,5

Source : base élèves académique

### 2.3.3 Les enseignements facultatifs en terminale technologique

En terminale technologique, les élèves sont peu nombreux à choisir des options facultatives, cette année ils ont opté soit pour des enseignements artistiques soit pour le sport.

Options facultatives	% d'élèves de la série ayant opté pour cet enseignement				
	T SCIENCES & TECH.INDUS.DEV .DURABLE	TERM STL DOMAINES DE LA PRODUCTION	TERM STMG-STT DOMAINES DES SERVICES	T-ST2S-SMS DOMAINES DES SERVICES	T-STD2A SC& TEC.DESIGN-ARTS APPLIQ
Art	2,7	0,0	5,0	2,4	11,8
Sport	4,7	2,3	7,4	2,8	0,0

Source : base élèves académique



collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Les options au collège  
et au lycée général et technologique  
Public et privé  
Année scolaire 2013/2014

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)  
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

